

Téléphone : 03 88 70 72 47
Télécopie : 03 88
Messagerie : mairie.uttwiller@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
R.KOENIG, maire



Ont contribué à la rédaction :

Annelise DEISS
Alain ODEAU
Pierre SEENE
François TREVISAN

Graphisme et mise en page
Françoise RIMMELY-GROSS

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Lors des dernières élections municipales vous avez envoyé un signal fort en votant massivement pour la liste "vivre ensemble à Uttwiller".

Par cet engagement, vous avez témoigné à chacun des candidats une vraie confiance qui est source de motivation pour cette nouvelle équipe.

Je vous en remercie très sincèrement.

Dans ce nouveau groupe, avec lequel je me suis engagé à travailler en transparence, chacun devra être un interlocuteur à votre écoute, n'hésitez donc pas à les interpeller au détour d'une rue, à l'occasion d'une rencontre ou d'échanges.

Je suis certain que cette nouvelle équipe dans laquelle un contingent de jeunes élus a été intégré aura les compétences pour relever les défis qui s'imposent à nous ainsi qu'aux générations futures. Le pire ne serait-il pas de laisser notre jeunesse sans espoir pour son avenir avec pour seul horizon la précarité, le doute et le chômage.

Plusieurs projets sont en cours d'études, dont l'éclairage public, qui est dans un état vétuste dans la rue principale, ampoules en fin de vie et très énergivores. Il est impératif d'y remédier rapidement en engendrant un moindre coût car les nouvelles mesures imposées par l'état réduisent nos marges de manœuvre.

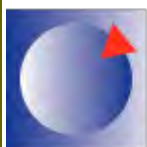
Avec la fête de la musique, l'été s'est installé sur notre territoire, je vous souhaite qu'il soit long et beau afin que vos projets de vacances se réalisent dans les meilleures conditions..

Votre Maire
Roland KOENIG



La validité de la carte nationale d'identité est portée à 15 ans pour les majeurs à compter du 1er janvier 2014.

Lire l'article en page 2



**METEO
FRANCE**

Selon Météo France janvier 2014 a été le mois le plus chaud mesuré depuis1900 ! La température moyenne de ce mois a été de 2,7°C supérieure à la normale. Pourtant l'année dernière notre pays a connu le deuxième mois de mai le plus froid enregistré.

Toujours un temps d'avance Une réduction des gaz à effets de serre s'impose.

Information institutionnelle

Plus d'infos sur le site du Ministère

http://
www.interieur.gouv.fr
/Actualites/L-actu-du-
Ministere/Duree-de-
validite-de-la-CNI



Information institutionnelle

C'est en moyenne :

- **400 à 700 € par an** pour un foyer moyen
- **20 kg** de déchets par an et par personne **dont**
- **7 kg** de déchets alimentaires non consommés, encore emballés



L'État simplifie vos démarches

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Un décret vient en effet d'être publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013.



Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche d'information traduite.

Pour en savoir plus, adressez vous en mairie ou consulter la page internet.

Le gaspillage alimentaire....

2014 est l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire, nous pouvons tous agir ! Nous devons tous agir

Lorsque l'on conserve des aliments



Au réfrigérateur...

- Ne pas mettre au réfrigérateur les fruits en général afin d'éviter le choc thermique et leur pourrissement prématuré.
- Avant de mettre des restes au réfrigérateur, laissez-les refroidir. Nettoyez votre frigo à l'eau et au vinaigre blanc une fois par mois.

Au congélateur...

- La plupart des légumes peuvent être coupés, blanchis ou cuits et mis au congélateur de 6 mois à un an. C'est un bon moyen de manger des produits de saison toute l'année !
- Si vous congelez des aliments « maison » pensez à mettre la date de préparation sur le contenant ainsi qu'un descriptif du contenu.



Les bonnes astuces...

- Pour redonner du croquants aux carottes, céleri et poivrons épluchez et trempez-les une journée dans de l'eau au frigo.
- Pour redonner une belle allure à votre salade trempez-la dans de l'eau tiède 1 minute puis dans de l'eau froide quelques minutes.
- Ne jetez que ce qui ne peut pas être conservé et accordez les restes dans de nouvelles recettes.
- Partagez ce que vous ne pouvez pas consommer à temps avec votre entourage (voisins, famille, amis, collègues...).

Pour en savoir plus consultez la plaquette « consommer mieux pour gaspiller moins » du Smictom de la région de Saverne.
www.smictomdesaverne.fr





Un chêne remarquable

Ce chêne a été planté en forêt de STOTZHEIM entre 1515 et 1547



Il a atteint une hauteur de 38m, sa circonférence à la base faisait 8m

La pièce, présentée sur la photo fait un volume de 15 m3....

Cet arbre a vu passer 5 guerres et tellement de folies humaines.....

En touchant du bois, et selon son emploi, il devrait pouvoir continuer à écrire son histoire

Pierre SEENE

Rénovation du Foyer Protestant de Bouxwiller

Le Foyer Protestant a été construit en 1973 en lieu et place d'une ancienne grange aux mêmes dimensions que le bâtiment actuel.

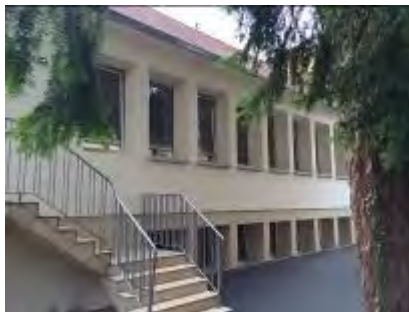
La façade rue du 22 Novembre a été conservée partiellement, en particulier les porches d'entrée en grès.

Cet ensemble a été réalisé sous la houlette de Marc Wehrung, Pasteur en poste à cette époque, la maîtrise d'œuvre ayant été assurée par Frédéric REXER, architecte installé à Bouxwiller.

Les Pasteurs Marc Wehrung (1970-1989), Bernard Niess (1976-1982), Martin Wieger (1983-2006), Martin Deutsch (1989-2002), Bernard Kempf (2003-2004), Anne Laure Thallinger (2005-2012), Florence Clauss (2011-2012) et Marlise Griesbaecher (2011-2014), s'y sont succédés pour l'enseignement religieux de nos jeunes auditeurs et confirmands.

Cet ensemble a également servi à des groupes de jeunes, des répétitions de la Chorale, des rencontres de l'Ouvroir, réunions de Conseil Presbytéral, du Conseil Consistorial, du Conseil de l'Inspection....

Des soirées tarte flambées, vente bric à brac, ventes de l'Ouvroir y sont également organisées.



Pierre SEENE



La salle de taille confortable sert également pour fêtes de Familles, gymnastique, croix bleue, formations.....

La faible isolation du bâtiment, et le côté phonique désastreux ont été les déclencheurs de l'opération. Il a donc été décidé d'une rénovation lourde (tuiles et zingueries refaites, fenêtres triple vitrage, isolation extérieure) assurant maintenant au bâtiment, une consommation d'énergie relativement faible eu égard à avant. Les travaux de finitions ont été réalisés en bénévolat.

Notre Commune, qui a bien voulu s'associer à l'évènement, a apporté une contribution au projet.

Annelise Deiss, Présidente du Conseil Presbytéral, a été un moteur essentiel pour la concrétisation de ces travaux ; nous l'en remercions vivement. Remerciements également à M Mertz de Riedheim pour ses précieuses informations.

Les nouveaux horaires de l'école

Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, l'Inspection de l'Éducation Nationale a arrêté les horaires suivants pour l'école d'Uttwiller :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : **8h20 - 11h45** et **13h30 - 15h20**
Mercredi matin : **8h20 - 11h20**

Notre commune
s'est associé au
projet en
accordant une
subvention de
2 000 €

**Applicable dès la
reentrée, à savoir
le 2 septembre
2014**

Roland KOENIG



Le baptême civil est reconnu comme une forme civile de parrainage depuis 1995.

« Le baptême républicain est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la république »

Annelise DEISS



Edith, en plein coup de feu, au moment du dessert

Baptême républicain à Uttwiller



Le premier juin dernier, après la célébration du baptême religieux en la paroisse d'Uttwiller, le maire Roland Koenig a eu la joie de présider au baptême républicain de sa petite fille Méline, Temanu Bergmann.

La cérémonie a eu lieu en la mairie d'Uttwiller en présence de la famille, parrains, marraines et amis.

Le baptême républicain est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République.

Tout comme le baptême religieux, le baptême civil ou parrainage civil n'a aucune valeur légale. Il engendre seulement un engagement moral de la part du parrain et de la marraine vis à vis de leur filleul.

En cas de décès des parents la loi ne prévoit aucun statut particulier pour le parrain et la marraine.

La pratique du baptême républicain remonte à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est à dire à la Révolution Française.

C'est un décret du 20 prairial an II, 8juin 1794, qui l'a institué pour fêter l'entrée d'un enfant dans la communauté républicaine

Après être tombé en désuétude pendant plus d'un siècle, le baptême républicain connaît en France un engouement croissant depuis quelques années. Il est de nos jours, plutôt apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux. Il s'agit d'une démarche personnelle des parents, parrains et marraines qui s'engagent à développer en leur enfant les qualités morales humaines et civiques indispensables, afin qu'il soit à sa majorité un citoyen dévoué au bien public et animé des sentiments de fraternité, de compréhension et de solidarité à l'égard de ses semblables.

82 – quatre-vingt deux –82

Nous étions 82 personnes ce 2 février 2014 !! Plus une place de libre et une organisation de la salle vite trouvée pour placer tout ce monde parce que déjà rodée une autre année.

Une équipe de bénévoles très efficace et des gâteaux succulents et variés offerts par les paroissiens, ainsi que leurs familles.



Voilà les ingrédients pour réussir la rencontre autour d'un délicieux pot au feu organisée par la paroisse protestante depuis de nombreuses années. Un grand merci aux bénévoles !

Les habitants d'Uttwiller, leurs familles et amis venant des alentours aiment ce moment de rencontre et d'échange. On en profite pour se saluer, se donner des nouvelles et discuter avec des connaissances qu'on ne voit que de temps en temps.

Un moment important pour tisser des relations. Cette année la fête a aussi accueilli, comme d'habitude, quelques paroissiens de Bouxwiller et, tout particulièrement, la famille Mehl-Pfeiffer qui est venue à 22, d'une part pour déguster le bon pot au feu, mais aussi pour profiter de ce moment convivial.



Rien ne vaut d'être sur le terrain pour apprendre

Les élèves de la classe d'Uttwiller ont participé à un projet qui les a conduit dans certains vergers de notre commune.

La comcom du pays de Hanau a confié à l'association « Les Pivert » l'organisation de projets d'éducation à la nature auprès du public scolaire.

C'est ainsi qu'un animateur nature, François Hamm, a organisé 3 sorties pédagogiques sur le thème « de la fleur au fruit » sur notre ban communal.

M Yann Krieger a gentiment mis à disposition son verger dans lequel les enfants sont partis à la découverte des arbres et des animaux.



M et Mme Haessig ont accueilli également la classe des CE2/CM1 dans le verger autour de leur maison pour une séance d'arboriculture.

Ils avaient convié un moniteur local qui a donné un cours à la fois très précis, riche et très actif, les élèves ont ainsi pu partager, questionner, découvrir le monde des arbres fruitiers.

Edith Haessig leur avait même préparé un goûter pour clore la matinée. Ce fut un très intéressant projet qui aura marqué durablement les enfants.

Alain ODEAU

Trois sorties
pédagogiques
sur le thème de
la fleur au fruit

La fête du RPI

Cette année la fête des écoles s'est déroulée à la salle polyvalente de Niedersoultzbach le samedi 14 juin en soirée.

Plus de 300 personnes étaient réunies autour d'un barbecue et des fours à tartes flambées et pizzas.

Les élèves sont montés sur scène pour présenter les chants, danses et autres sketches qu'ils avaient préparés avec leurs enseignants. Il faut remercier les parents bénévoles de l'association « Les Joyeux Lutins » qui ont œuvré toute la journée jusqu'à la nuit pour organiser cette manifestation au bénéfice des



Alain ODEAU

Plus de 300
personnes pour
ce moment fort
dans la vie de
l'école

La faune locale

Nos cigognes sont une fierté mais la présence du milan royal peut en être une autre. Ce rapace migrateur est très rare d'autant plus en plaine (moins de 50 couples en Alsace dont pas plus de 4 hors de l'Alsace Bossue et du Sundgau en 2013) mais un couple semble se plaire et nicher à Uttwiller où il trouve un biotope idéal composé de prairies, bosquets, cultures et forêts.



Pas de crainte à avoir, il se nourrit principalement d'animaux mort.

Il est très facile à reconnaître : c'est le plus grand rapace observable en journée dans la région, il a une queue fourchue virant à l'orange et le dessous de ses ailes est noir marqué d'un dessin blanc. Il devrait rester visible jusqu'à la fin de l'été, avant son départ vers le sud de l'Europe.

Par François TREVISAN



Levez les yeux, ses
longs vols ne passent
pas inaperçus !

François TREVISAN

Chronique historique et patrimoniale

Nous habitants d'Uttwiller, connaissons nous notre histoire, notre patrimoine ? Nul besoin d'être Uttwillerois « pur souche » pour s'intéresser et comprendre l'histoire locale (c'est un *hargeloffener* qui écrit...) !

Ces escapades dans nos souvenirs que nous vous proposons dans ce bulletin municipal auront pour seul et unique but de nous arrêter devant des éléments de notre patrimoine et de les contempler ou de nous transporter dans notre passé.

Pour cette première chronique, arrêtons-nous devant un élément d'architecture.

Notre village, de part sa situation géographique, présente un nombre important de constructions employant le grès des Vosges.

Murs, sous-bassements, portails sont autant d'éléments de nos maisons anciennes qui emploient ce matériau. Sans avoir d'explication précise, il faut se rendre à l'évidence que notre village à la particularité de présenter une importante concentration de pierres sculptées en façade.

Logiquement, la présence d'un tailleur de pierre aurait pu expliquer cette particularité. Il n'en est rien puisque les divers recensements communaux du 19^{ème} siècle ne révèlent pas l'existence du moindre ouvrier de ce métier.

Peut être un passionné ? Probablement pas, puisque les nombreux cultivateurs de notre village avaient bien d'autres occupations aux champs et à la ferme.

On supposera que ces sculptures sont tout bonnement l'œuvre d'un tailleur de pierre d'un village voisin des Vosges du nord (Rothbach, par exemple, comptait plusieurs tailleurs de pierre au 19^{ème} siècle). Initiées par un propriétaire puis reprises ou copiées par des membres de la famille ou par des voisins envieux, ces ornements n'avaient qu'un seul et unique but, faire étalage de la richesse des propriétaires bâtisseurs.

La majorité des sculptures représentent des éléments de l'imagerie populaire : fleurs, cœurs, arbres de vie, animaux, soldats.

Outre les classiques linteaux de portails sculptés du nom des propriétaires, une sculpture sort de l'ordinaire au 13 rue principale.

Les montants des portes charretières et piétonnes sont ornés de sculptures et d'inscriptions humoristiques et triviales se rapportant aux tailleurs (tailleurs d'habits) et aux boucs. Les inscriptions en écriture ancienne sont assez facilement lisibles.

En voici une retranscription et une traduction :

<i>Was hat der Geissbock gespeist,</i>	<i>Qu'a donc mangé le bouc,</i>
<i>Das er Lauter Schneider Scheisst ?</i>	<i>Pour ne « chier » que des tailleurs ?</i>
<i>Er Speisst Krauth und Ruben,</i>	<i>Il mange du chou et des navets,</i>
<i>Darum scheisst er Lauter Schneider-buben !</i>	<i>C'est pourquoi il ne « chie » que de petits tailleurs !</i>

Ce texte est illustré par une sculpture représentant un tailleur chevauchant un bouc qui défèque un apprenti tailleur, des ciseaux à la main, devant un autre tailleur, extrayant ce dernier au forceps, suivi par un bouc debout en érection.



au 13 rue principale, un élément architectural remarquable



Mais d'où peut bien provenir une telle satire ?

La ferme du 13 rue principale a été construite par une famille de cultivateurs. Johannes et Catharina Balzer ont édifié le logis en 1810 tandis que leur fille et leur gendre, Margaretha Balzer et Johannes Lückel ont procédé à la construction du reste de la propriété entre 1842 et 1859.

Cette moquerie envers les tailleurs n'est pas étonnante à une époque où les villages étaient peuplés de riches familles paysannes.

Entre cette majorité de travailleurs de la terre (cultivateurs, laboureurs et journaliers) vivaient quelques autres corps de métier minoritaires : maréchaux-ferrants, tonneliers, cordonniers, tisserands, tailleurs (tous représentés dans notre village par une ou plusieurs familles aux alentours de 1850). Ce dernier métier faisait l'objet d'une satire populaire.

Dans nos villages du 19^{ème} siècle, les tailleurs étaient souvent des habitants très pauvres et leur activité était certainement jugée moins éprouvante que les travaux des champs d'où la moquerie des plus aisés.

Les relations fréquentes avec la clientèle féminine n'arrangeaient rien à la situation.

Par ailleurs, la pauvreté entraînait irrémédiablement une mauvaise condition physique. Les tailleurs qui passaient pour des gens maigres pouvaient être comparés à des chèvres ou boucs, animaux aux os saillants.

Concernant nos propriétaires du 13 rue principale, deux hypothèses peuvent expliquer les décorations de leur façade.

La première, fréquemment évoquée dans la littérature, repose sur le fait que le propriétaire était tailleur de métier et qu'il avait fait orner son portail pour priver les autres du plaisir de le railler. Rien dans l'état civil ne montre la présence d'un tailleur à la ferme au 19^{ème} siècle. Peut-être un métier secondaire ?

La seconde hypothèse pourrait être une provocation envers un autre habitant du village ? Ceci est possible puisque en 1851, Uttwiler comptait parmi ses 269 habitants deux tailleurs, Krieger George Père et fils, dont l'habitation se situait au n°36 *Hintergass* (à proximité du croisement rue principale – rue d'Ingwiller).

Sommes-nous face à un règlement de compte ? Nul ne peut le dire.

En tout état de cause, cet élément d'architecture de notre patrimoine témoigne sans aucun doute des histoires piquantes de nos ancêtres.

Notons qu'une sculpture très proche de celle décrite est observable au 35 rue de Kirrwiller à Obermodern, probablement le travail du même sculpteur.

Les aides à la valorisation du patrimoine

La Communauté de Communes du Pays de Hanau et le Conseil Général du Bas-Rhin peuvent vous accompagner dans votre projet de rénovation de votre habitat au moyen de subventions.

Quels sont les travaux subventionnables ?

Les travaux pris en compte concernent les **travaux d'entretien** tels que **le crépis, la peinture, la réfection de la toiture, les ouvrants (fenêtres, volets, porte d'entrée), ainsi que les travaux de restauration d'édifices remarquables** (dont la liste est consultable à la Communauté de communes) pour lesquels les travaux pris en compte sont : structure en pans de bois, maçonnerie, clôture sur rue...

Quels sont les conditions d'accès aux subventions ?

Seuls les **immeubles antérieurs à 1900 et situés dans un périmètre** défini par la commune en accord avec le Département, pourront bénéficier de subventions pour des travaux répondant à certaines conditions.

Deux règles à respecter !

Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord de subvention

Faire impérativement réaliser par des entreprises les travaux pour lesquels des subventions sont demandées

Vous souhaitez en savoir plus : adressez-vous à la Mairie

« Notre patrimoine témoigne sans aucun doute des histoires piquantes de nos ancêtres. »

Information institutionnelle



L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT:

L'information logement, une question d'adresse !

Nouveaux dispositifs d'investissements locatifs, diagnostics immobiliers, crédits d'impôts, révision de loyers, copropriété..., autant de domaines sur lesquels l'ADIL peut apporter un **conseil éclairé—et gratuit !**

Un téléphone :

03 88 21 07 06

Une adresse

www.adil67.org

Merci Fabienne !

Je suis heureux que, tous, habitants d'Uttwiller lisent ces quelques mots: 16 ans que Fabienne Gross participe à la vie de nos écoles comme représentant et membre de l'Association des parents d'élèves.

Nulle n'est irremplaçable mais sachez que Fabienne a été une bénévole très, très active et que sans elle l'organisation et le bon déroulement de nos nombreuses manifestations aurait été plus difficiles et laborieuses.

Nul doute également que beaucoup de parents et d'enseignants se joindront à moi, du moins en pensée, pour remercier Fabienne une fois encore.

Alain ODEAU

La rubrique **État civil** paraîtra uniquement dans l'édition de fin d'année et récapitulera tous les faits de l'année écoulée.

L'Uttwiller Blattel peut aussi devenir votre tribune, vous pouvez rejoindre l'équipe des rédacteurs, ou contribuer occasionnellement à son contenu—sous réserve du respect de la ligne éditoriale, bien entendu.

L'équipe municipale,... à votre écoute

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et observations. En effet, il est

temps aujourd'hui que nous évoluons d'une démocratie représentative vers une démocratie participative. Bien sûr les élus doivent continuer à porter la responsabilité des choix et de la conduite du village, mais ils doivent aussi entrer dans un véritable dialogue avec vous tous pour être véritablement les « porteurs de vos voix ».



La nouvelle équipe des élus, de gauche à droite :

Yann KRIEGER Anne SEENE François TREVISAN
Alain ODEAU Roland KOENIG Pierre SEENE
Jean Charles MULLER Edith HAESSIG Nathalie EBER Martine KUHN

Absente sur la photo : Nathalie SCHUTZ



Fermeture de la mairie

du 4 au 24 Août

Des animations gratuites

La piscine d'Ingwiller est ouverte tous les jours, jusqu'au 31 août prochain,

de 10 heures à 19h 30.

Tarifs :

Adultes 3,20€ (1,60€ après 17h30) ; jeunes de 7 à 17 ans : 1,90€,
enfants de 3 à 6 ans : 1,30€,
de moins de 3 ans : gratuit.

Aquagym : 3 € la séance (2,50€ par 10) les mardi de 9h15 à 10 h et le vendredi de 19h15 à 20 h.



19 Juillet

Hariowa - organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

10 Août

Fête de la bretzel - organisée par l'ASL

2 Septembre

Rentrée scolaire des élèves

7 Décembre

Repas des aînés

7 Décembre

Concert de la musique Municipale du Pays de Hanau

